



Procédure du concours d'accès à l'IMM Année Universitaire 2017-2018 (Pour les étudiants étrangers)

- ✓ Le nombre de places pédagogiques est fixé à 10% de l'effectif de chaque option.
- ✓ Le dossier de candidature doit être adressé à l'IMM par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) par le biais du Département de l'Energie et des Mines.
- ✓ Le dossier de candidature est constitué de :
 - Copie légalisée du Baccalauréat Scientifique ou Technique
 - Copies légalisées des Relevés de notes des années du baccalauréat
 - Copie légalisée du Passeport.
- ✓ Le Test écrit est organisé selon le planning suivant :

Option	Matière	Durée	Programme
Pour toute Option	Mathématiques	02 h	Niveau bac série Sciences physiques
Géologie Appliquée Chimie Industrielle	Chimie	02 h	Niveau bac série Sciences de la vie et de la terre
Mines & Carrières	Physique	02 h	Niveau bac série Sciences physiques
Electromécanique	Electricité Et/ou Mécanique	02 h	Niveau bac

- ✓ Le dossier d'inscription est composé des pièces suivantes :
 - Le Diplôme original
 - Les originaux des relevés de notes
 - (02) Extraits d'acte de naissance
 - (02) Copies légalisées du Passeport
 - (02) photos d'identité
 - Frais d'inscription : 150,00 dhs.

***NB.** Pour bénéficier de l'internat le dossier doit être présenté avec les pièces suivantes :

- Un certificat d'aptitude physique
- Une radiographie pulmonaire
- Une copie du passeport.